

NON au chantage entre les postes et les salaires ! – Mobilisation jeudi 3 déc.

Les 3 et 4 décembre, le projet de budget 2021 (PB21) sera débattu au parlement. Or, la suppression de l'annuité 2021 (augmentation salariale due au personnel, inscrite dans la loi) est toujours à l'ordre du jour (projet de loi 12780).

Le Cartel continue à exiger le retrait de ce projet de loi (PL 12780) et l'abandon de la volonté du Conseil d'Etat de s'en

prendre aux revenus du personnel pour réduire les déficits budgétaires. Pour défendre les conditions de travail et les prestations, l'Assemblée des délégué-e-s du Cartel du 17 novembre et l'Assemblée du personnel du 18 novembre ont confirmé, à l'unanimité, la poursuite du mouvement de grève dans les services publics et subventionnés.

GRÈVE le jeudi 3 décembre dès 15h

- **Rassemblement dès 15h45 à la Place Neuve – prises de parole** (sous réserve de l'autorisation de se déplacer)
- **Départ de la manifestation à 16h15 en direction de l'hôpital** (sous réserve de l'autorisation de se déplacer)
- **Arrivée à 17h au Parc des Chaumettes (devant les HUG) pour applaudissements aux collègues et personnel soignant et tenue d'une Assemblée du personnel en plein air – prises de parole et vote d'une résolution.**

Port du masque obligatoire durant toute la manifestation et distances entre les personnes à respecter

Une mobilisation à poursuivre

Les mobilisations et grèves de l'automne ont participé au recul du Conseil d'Etat (retrait du PL 12781 qui prévoyait une coupe linéaire de 1% dans les salaires). Ces mobilisations ont marqué la détermination du personnel de ne pas servir de variable d'ajustement budgétaire pour payer les effets de la crise sanitaire. A cette petite victoire d'étape, il faut noter que d'autres projets parlementaires ont été mis de côté, en particulier des projets de loi visant à augmenter drastiquement les heures d'enseignement des profs du CO (PL 12661).

Un « accord » sur le dos de la fonction publique

Le 16 novembre, le Cartel a été éjecté par le Conseil d'Etat des discussions et négociations concernant le PB 2021 au prétexte futile du préavis de grève déposé pour le 18 novembre. Or, la grève est un droit et elle devait être confirmée par l'AD le 17 novembre, selon l'avancement des négociations. Mais le 17, les partis « gouvernementaux », dont le PS et les Verts, membres du comité unitaire « *Touche pas à mes services publics !* », ont passé un accord pour voter le PL 12780 (suppression de l'annuité 2021) et accepter la majeure partie des nouveaux postes inscrits au budget. Cette trahison, qui cautionne les politiques d'austérité de la droite, est déplorable à tous les niveaux. Il faut rappeler que ces quelque 350 postes sont en partie ceux stabilisés et non obtenus en 2020. Ils sont insuffisants pour le personnel de terrain.

Défense des postes et des salaires !

Le personnel doit continuer à faire entendre le besoin impératif d'obtenir davantage de postes afin de délivrer les prestations publiques, et clamer son refus de voir ses conditions de travail se dégrader, notamment au vu des attaques salariales toujours plus dures.

De claires revendications

Les revendications votées unanimement par l'Assemblée du personnel du 18 novembre sont :

1. le retrait par le Conseil d'Etat du PL 12780. L'employeur bafoue systématiquement les mécanismes salariaux et les droits du personnel en cas de déficit budgétaire : ça suffit ! ;
2. des postes de terrain en suffisance pour combler ceux qui n'ont pas été accordés au fil des ans ;
3. un dialogue social respectueux afin de reprendre des discussions sérieuses avec l'employeur ;
4. la participation des partenaires sociaux à l'élaboration de solutions durables permettant le financement des services publics, en particulier en période de crise et des effets sociaux et économiques.

Le Cartel soutient l'idée de déposer des initiatives fiscales « covid ». Il est insensé d'imaginer demander au seul personnel des services publics, surchargé, épuisé et au front, de payer les effets de la crise covid-19 !

La lutte continuera en 2021

Il est nécessaire d'œuvrer à une plus juste répartition des richesses. Le personnel des services publics est solidaire avec les collègues des secteurs du privé. Il est solidaire avec les collègues des secteurs de la santé et du social, au front et en service minimum. La solidarité de la fonction publique avec le privé – et avec toute la population – s'exprime dans le travail au quotidien, en délivrant les prestations malgré des conditions difficiles et un manque de reconnaissance de la part de l'Etat employeur. Les attaques actuelles et futures sont réelles (sur les caisses de pension, les droits aux annuités, les postes de terrain, etc.). La lutte de la fonction publique est la seule réponse aux attaques subies et doit continuer en 2021 !

Prenez soin de vous, visitez notre site, contactez les associations syndicales membres. A bientôt !

Le bureau